

Montreuil, le 15 octobre 2013

Syndicat national CGT Finances Publiques

Case 450 ou 451

263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80 • Fax : 01.48.70.71.63

Analyse du projet de mouvement complémentaire de mutations C au 1^{er} janvier 2014 (Filière fiscale)

En 2013, 2150 emplois de catégorie C ont été supprimés à la DGFIP s'ajoutant aux 28 000 postes supprimés ces 10 dernières années.

Pour 2014, 1988 nouvelles suppressions d'emplois sont actées... et ce sont des pans entiers de missions qui sont abandonnées : fusions des secteurs d'assiettes, fusions des IFU, fermetures de services au public une demi-journée par semaine, fermetures des trésoreries au public lorsque les effectifs du poste ne sont pas suffisants et ce n'est qu'un début...

Avec la démarche stratégique, c'est la liquidation programmée de pans entiers des directions territoriales, leur transfert aux directions régionales qui seront dotées de pouvoirs étendus, la dématérialisation généralisée, les concentrations du réseau, les pôles en tous genres, le travail à distance, le recul de l'accueil, la remise en cause des droits des agents sous couvert de réévaluation régulière.

C'est dans ce contexte particulièrement difficile de pénurie d'emploi et de remise en cause du service public, que paraît le projet de mouvement complémentaire de mutations C filière fiscale.

Le taux de satisfaction indiqué par l'Administration est de 20.9 % (219 demandes satisfaites sur 1050). Il ne peut en aucun cas occulter la situation de l'emploi qui est catastrophique.

Les représentants des personnels de la CGT Finances Publiques considèrent que ce projet de mouvement de mutation fait apparaître de nombreux sous effectifs et la situation de nombreux collègues en attente de mutation reste très difficile :

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET DE MOUVEMENT DE MUTATION

- 118 directions déficitaires sur 137,
- 33 directions fermées à toute mutation,
- 39 départs d'Ile de France vers la province,
- 98 mutations de province à province,
- 55 mutations internes en Ile de France,
- 109 rapprochements externes en attente (dont 9 sur le département du Nord, 15 sur la Somme, 24 sur le Pas de Calais, 11 sur l'Aube, 9 sur la Réunion, 8 sur la Guadeloupe et 6 sur la Martinique),
- 27 rapprochements externes satisfaits au titre de la priorité et 10 en liste normale seulement,
- la Réunion reste fermée à toute mutation, seulement 3 arrivées en Guadeloupe et 2 en Martinique.

Analyse de la CGT Finances Publiques

La situation des effectifs au 1^{er} septembre faisait ressortir un déficit de plus de 700 agents C. Après la parution du projet de mouvement complémentaire de mutation C ce sont encore 452 postes qui demeurent vacants dans la filière fiscale (377,4 en province et 74,6 en RIF).

Le volume de recrutement dans la catégorie C est largement insuffisant et l'administration comme à son habitude anticipe les suppressions d'emplois d'une année sur l'autre.

La CGT Finances Publiques estime que l'Administration ne prend toujours pas en compte la gravité de la situation auxquels sont confrontés les collègues dans les services. La situation des effectifs reste largement déficitaire malgré l'appel de la totalité des lauréats du concours 2012 (liste principale + liste complémentaire).

Cette année, l'appel de la liste complémentaire au 1^{er} octobre crée de fait une inégalité de traitement entre les agents notamment en matière d'affectations : des agents de la liste complémentaire obtiennent des affectations refusées au mouvement général à des titulaires et aux lauréats de la liste principale.

La CGT Finances publique réaffirme que l'administration doit recruter à hauteur des besoins

dès le mois de juin pour le fonctionnement des services d'une part et une égalité de traitement entre les agents d'autre part.

Si l'administration recrutait à hauteur des besoins des services, de nombreux agents, dont certains se trouvent en grande difficulté ne seraient pas « bloqués » sur leur résidence actuelle et auraient obtenu leur mutation.

Lors de la CAP de mouvement complémentaire qui doit se tenir du 22 au 25 octobre 2013, les élus de la CGT finances Publiques veilleront au respect des règles de mutations et à ce qu'aucun agent ne soit lésé.

Pour les représentants des personnels de la CGT Finances Publique l'administration prouve une fois de plus son mépris pour les agents qui subissent au quotidien les conséquences de ses choix : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir les missions dans un contexte de sous effectif permanent.

Cette année encore, les représentants des personnels de la CGT interviendront durant la CAP, pour tous les agents qui leur ont confié leur demande, non seulement en évoquant leur situation personnelle mais aussi en les resituant dans un contexte où l'emploi est au cœur du problème.



**La préparation des dossiers se déroulera
du 14 au 22 octobre (matin).
Nous invitons les collègues à nous contacter pour
défendre leur dossier lors de la CAP
du 22 au 25 octobre 2013.**

La CGT Finances Publiques insiste sur l'urgence de la situation et exige l'arrêt des suppressions d'emplois et la création de postes à hauteur des besoins des services.